

2021
.....

**DEMANDE DE SUBVENTION
D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT
EN AFRIQUE**
.....

Nom de l'association :	
Adresse du siège social :	Tél.
.....
Code postal : Ville :	Portable :
N° de déclaration Préfecture :
N° de Siret :	Mél :

Bureau	Nom - Prénom	Adresse postale	Adresse mél	Téléphone
Président :				
Secrétaire :				
Trésorier :				

Nombre d'adhérents :

dont Ardéchois

Date de création de l'association :

Adhérente à AAS oui non

(Cocher la case correspondante)

Je soussigné, _____	
Président de l'association _____	
atteste l'exactitude des renseignements portés au présent dossier.	
Fait à _____ le _____	
Cachet de l'association	signature du Président

ACTION PROJÉTÉE EN 2021



Titre du projet :

VILLE :

PAYS :

Contexte local du projet (géographie, climat, politique, culturel) :

.....
.....
.....
.....
.....

Diagnostic du besoin particulier constaté auprès de la population concernée :

.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs et résultats attendus :

.....
.....
.....
.....
.....

Descriptif du projet (action envisagée, période et durée du projet) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre projet prend-il en considération les dimensions genre/jeunesse, impacts environnementaux, lutte contre les changements climatiques, lutte contre les inégalités sociales ? si oui, de quelle manière ?

.....
.....

PARTENAIRE AFRICAIN POUR LE PROJET :

Nom de la structure (Association, ONG, paroisse, école, etc...) :

Fonction, adresse postale, adresse mél et n° de téléphone du contact :

Historique des relations :

Expériences dans le domaine :

Capacité d'autonomie (technique, financière, organisationnelle) :

Pérennité du projet :

Nature de l'aide apportée par le partenaire africain au projet (financière, prestation en nature, autres apports locaux) :

L'ASSOCIATION EN ARDÈCHE :

Quelles sont les actions de sensibilisation à la solidarité internationale menées par votre association sur le territoire ardéchois ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si votre association est une antenne locale d'une association régionale ou nationale, fournir la liste des adhérents ardéchois.

RÈGLEMENT



Objet :

- Soutien financier du Département en direction des associations porteuses de projet de développement en Afrique.

Qui peut en bénéficier :

- Les associations qui ont leur siège social en Ardèche (à défaut si le siège social est situé dans un département voisin, l'association doit être en mesure de justifier que son action s'étend à l'Ardèche et qu'elle y développe une réelle activité).
- Les antennes ardéchoises d'associations nationales peuvent déposer des demandes.

Nature et modalités de l'aide :

- Les projets doivent concerner des actions locales conduites en Afrique et se situer dans une perspective de développement durable (poursuite de l'action après le financement demandé sous la responsabilité du partenaire africain).
- Le financement ne peut être accordé qu'à des actions conduites en Afrique et affecté uniquement à des opérations d'investissement y compris la formation (sont exclus de l'aide départementale les frais de transport, de déplacement, l'envoi de containers...).
- L'association doit être en relation avec un partenaire africain identifié qui doit participer au financement du projet (financier, main-d'oeuvre, apport de matériaux).
- Le montant du projet ne doit pas s'élever à + de 80 000 €. Les projets importants relevant de financements nationaux (exemple : adduction d'eau), voire internationaux, ne sont pas pris en compte.
- Le financement du Conseil départemental ne peut dépasser la somme de 3 500 € par projet, par association et par année.
- Les fonds propres de l'association pour le projet ne doivent pas être inférieurs à 20 % du montant du projet.

Dossier à constituer :

→ Pour le projet :

- Document de présentation du projet (maximum 10 pages),
- Budget prévisionnel du projet (cf. fiche à compléter),
- 2 devis de matériels ou de travaux établis par un entrepreneur ou un fournisseur africain,
- Lettre d'engagement du partenaire africain sur sa participation au projet.

→ Sur l'association :

- Compte rendu moral et financier (compte de résultat et bilan) de la dernière Assemblée générale,
- Budget prévisionnel,
- Relevé d'identité bancaire.
- Avis du répertoire Sirene

→ Si 1^{re} demande :

- Statuts de l'association.

Où s'adresser :

Département de l'Ardèche
Service jeunesse, vie associative et solidarité internationale
Tél. : 04 75 66 79 01
Mél. : cpeyronnet@ardeche.fr

**DEMANDE DE SUBVENTION À RETOURNER
pour le 31 août 2021 dernier délai**

au

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Caroline PEYRONNET

Service jeunesse, vie associative et solidarité internationale

Hôtel du Département

Quartier La Chaumette - BP 737

07007 Privas Cedex

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Précisez le détail de l'ensemble des dépenses et des recettes liées au projet.
La participation financière de l'association ne doit pas être inférieure à 20 % du coût du projet.

DÉPENSES		RECETTES	
Hors frais de transport, d'hébergement, envoi de containers et frais de fonctionnement		Hors frais de transport, d'hébergement, envoi de containers et frais de fonctionnement	
LIBELLÉ	MONTANT	LIBELLÉ	MONTANT
		- Participation de l'association	
		- Aides publiques : • Département de l'Ardèche	
		• Etat (français ou africain, préciser)	
		• Région	
		• Autre Département (préciser)	
		- Aides privées sollicitées (ONG, entreprises, associations, partenaires ardéchois), préciser :	
		- Partenaire Africain, préciser apport financier et/ou en nature à convertir en € :	
	TOTAL	TOTAL	

SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT OBTENUES EN 2019 ET EN 2020

DESCRIPTIF DU PROJET	ANNÉE ET MONTANT DE L'AIDE OBTENUE	ETAT DE LA RÉALISATION DU PROJET

ANNEXES



Pièces à joindre **OBLIGATOIREMENT** :

- Imprimé complété sous forme numérique
- Dossier complet **10 pages maximum**
- Compte-rendu moral et financier de la dernière Assemblée générale
- Budget prévisionnel de l'association
- 2 devis contradictoires d'un fournisseur ou d'une entreprise africaine
- Courrier d'engagement du partenaire africain sur sa participation au projet
- Attestation de propriété ou de mise à disposition de terrain, de locaux
- RIB/IBAN
- Avis de situation au répertoire Sirene

Si 1^{re} demande :

- Statuts